

Marie va être d'accord là-dessus, on a fait de la consultation avant tous les budgets, après tous les budgets, elle est en cours, elle le sera encore après le 18 juin. Je pense qu'à ce niveau-là...

M. Cassidy: Vous avez consulté les préretraités!

M. Vincent: J'ai été poli, je vous ai laissé parler. Faites la même chose.

A ce niveau-là, monsieur le Président, je pense que, en toute honnêteté, la consultation, on la fait au niveau du ministère des Finances.

Pour répondre à mon collègue d'Ottawa-Centre qui me faisait la remarque au niveau des préretraités, je peux lui dire que les préretraités vont être heureux avec la réforme fiscale. Je lui demanderais d'être patient. Le 18 juin, c'est dans trois semaines. Dans trois semaines, il verra ce qui arrive, il verra ce qu'on dépose. Et s'il n'est pas d'accord, il me fera plaisir de l'écouter. Il me fera plaisir de m'asseoir avec lui et d'en discuter. Mais qu'il arrête de faire peur d'avance aux gens. Il n'y a personne du gouvernement conservateur qui a dit qu'il était pour taxer les aliments. Ils sortent cela de quelque part, une boîte de «candy», je ne sais pas quoi. Cela nous arrive. Et là, on a peur. Monsieur le Président, je lui demande juste cela.

LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Français]

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. le vice-président: En conformité de l'article 66 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: L'honorable député de Calgary-Est (M. Kindy)—Le Service canadien de renseignement et de sécurité—Le refus de communiquer des renseignements sur un ancien ambassadeur en Égypte; l'honorable député de Winnipeg—Birds Hill (M. Blaikie)—L'énergie nucléaire—a) La mise en oeuvre d'un réacteur nucléaire Lepreau II au Nouveau-Brunswick. b) La position du gouvernement; l'honorable député de Davenport (M. Caccia)—L'environnement—Les pluies acides—a) La position du directeur de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis. b) La politique annoncée par le Président Reagan.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Français]

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 82 DU RÈGLEMENT—LA RÉFORME FISCALE—OPPOSITION À LA TAXE SUR LES ALIMENTS

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Cassidy:

Que la Chambre s'oppose à l'imposition d'une taxe fédérale sur les aliments et exhorte le gouvernement à rejeter toute taxe de cette nature dans son programme de réforme fiscale.

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, il me fait plaisir de prendre la parole surtout après le député de Trois-Rivières (M. Vincent). Ce n'est pas possible, c'est presque impossible tout ce qui s'est dit d'aussi contradictoire. Tout à coup, comme ce député a découvert que l'exemption d'impôt c'est régressif, que le crédit

Les subsides

d'impôt est mieux, et ce après avoir fait trois budgets, après avoir exploité les travailleurs, après avoir exploité les familles, après avoir avancé l'exemption d'impôt en vertu d'un régime enregistré d'épargne-retraite, je comprends qu'il puisse rougir et qu'il préfère sortir de la Chambre.

M. Vincent: J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

M. le vice-président: L'honorable député de Trois-Rivières (M. Vincent) invoque le Règlement.

M. Vincent: Monsieur le Président, j'avais l'impression que dans cette Chambre il y avait un député, celui de Montréal—Sainte-Marie (M. Malépart), qui était ici depuis assez longtemps—c'est vrai qu'il a été silencieux longtemps—et qu'il devait connaître le Règlement. Alors je lui demanderais de bien vouloir retirer ce qu'il vient de dire.

M. Malépart: Monsieur le Président, je ne m'embarquerai pas dans ces «tourlipettes» du député. Je comprends que, étant donné le discours qu'il a fait, il peut bien rougir et vouloir se sauver.

Monsieur le Président, je comprends énormément la situation et la position de catastrophe des conservateurs, et je comprends que le député préfère disparaître de la carte parce qu'aux prochaines élections, c'est ce qui va lui arriver. Je comprends et j'appuie la proposition et la discussion proposées par le Nouveau parti démocratique aujourd'hui.

Monsieur le Président, la population, les personnes âgées qui nous écoutent, les mères de famille, les travailleurs et travailleuses qui nous écoutent se rappellent très bien ce gouvernement, se rappellent l'engagement solennel du premier ministre (M. Mulroney), la main sur le coeur et l'autre sur l'*Évangile*, qui promettait de rétablir la pleine indexation des pensions de sécurité de la vieillesse. Ces gens se rappellent la supposée consultation. C'est vrai que ce gouvernement consulte, mais après il fait le contraire, il trompe les gens. Et j'ai ici le Livre bleu de janvier 1985, signé par le ministre de la Santé, le ministre de l'«injustice» sociale au Canada qui disait aux personnes âgées: On ne changera rien. Ne vous inquiétez pas. On se rappelle le budget Mulroney. Qu'est-ce qui est arrivé? Cela a été la désindexation des pensions de sécurité de la vieillesse. Il disait aux familles: Ne vous inquiétez pas, les changements qu'on va apporter au niveau des programmes de soutien aux familles avec enfants, que ce soit l'allocation familiale, le crédit impôt-enfant ou l'exemption d'impôt, cela ne servira pas pour réduire le déficit, mais plutôt pour aider. Encore une fois, la population et la Chambre ont été trompées par ce gouvernement. Encore une fois, six mois après, le ministre des Finances (M. Wilson) était obligé d'admettre qu'il a «coupé», volé l'argent des familles canadiennes pour réduire son déficit et permettre en même temps aux riches une exemption de gains en capital de 500 000 dollars. Ce que Alain Dubuc dans *La Presse* d'hier qualifie, «Gain de capital: un cadeau indécent», c'est un cadeau indécent qui ne sert à rien, sauf à enrichir les plus riches, ce qui ne crée aucun «moses» d'emploi pour personne et aujourd'hui, le député de Trois-Rivières ainsi que tous les députés du parti conservateur disent: Comment cela se fait-il, vous faites peur aux gens! Mais vous avez trompé la population, messieurs et mesdames les députés conservateurs. Vous l'avez trompée à quatre occasions, puis vous pensez